

X. Articles de journaux

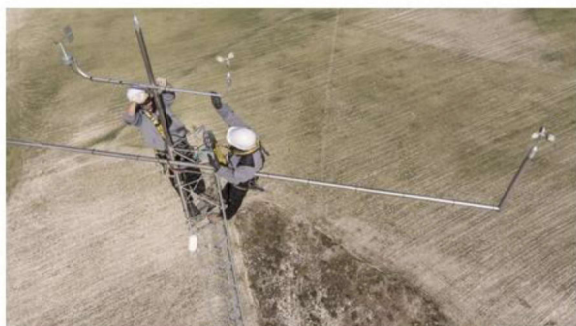
La Nouvelle République – 21 janvier 2019

Quand les citoyens aident les projets éoliens

Publié le 21/01/2019 à 04:55 | Mis à jour le 21/01/2019 à 14:11

f t i in

ÉNERGIE - SAINT-VINCENT-LA-CHÂTRE



Le groupe Epuron-ERG a confié à la société Voerl la mission d'ériger et équiper le mât de mesure. Coût de la facture : 50.000 € HT20AC. À terme, les éoliennes pourraient générer 27.000 MWh par an. © (Photo Voerl)

Ce lundi, s'ouvre une campagne de financement participatif pour ériger le mât de mesure préalable au projet éolien de Saint-Vincent-la-Châtre et Fontvillie.

Le groupe Epuron-ERG projette la construction de quatre à six éoliennes à Saint-Vincent-la-Châtre et Fontvillie, dans le Mellois. Après avoir obtenu en juin 2017 les accords de principe des conseils municipaux de ces deux communes, Epuron-ERG a organisé des temps d'information et d'échange en direction de la population : réunions publiques et ateliers de concertation au lieu ces derniers mois, d'autres rencontres seront programmées dans les mois à venir.

Ces ateliers sont un lieu d'échange entre les riverains, les habitants, les connaisseurs du territoire et nous, explique Clément Mione, responsable du projet. C'est l'occasion pour les riverains de s'exprimer et être force de proposition pendant que le projet peut encore évoluer.

"Le financement participatif, c'est montrer que chacun peut investir dans la transition énergétique."

Epuron-ERG va plus loin et associe financièrement le public à son projet... en lui proposant de lui prêter les 70.000 € nécessaires à l'installation du mât de 104 mètres qui, dès mars et pendant au moins un an, mesurera vitesses et directions des vents, températures et pressions atmosphériques, ce pour choisir les machines les mieux adaptées au potentiel du site.

"Faire appel au financement participatif, c'est d'abord montrer que chacun peut investir dans la transition énergétique", explique Laure Verhaeghe, directrice générale de Lendosphère, la plateforme qui accueille cette levée de fonds (*). C'est aussi une façon de donner une assise locale à un projet.

Accessoirement, cela accorde une visibilité aux anonymes silencieux qui, a contrario des opposants à l'éolien dont on connaît la pugnacité, sont favorables à ces initiatives en faveur des énergies renouvelables.

La collecte de fonds sur Lendosphère.com démarre ce lundi 21 janvier, elle durera quarante-cinq jours. Si le premier palier de 50.000 € est atteint, il sera porté à 70.000 €.

Jusqu'au jeudi 11 janvier, la collecte est réservée aux habitants de la communauté de communes Mellois en Poitou. Dès le vendredi 1er février, elle sera ouverte à tous les habitants des Deux-Sèvres. À partir du lundi 11 février enfin, tous les habitants de Nouvelle-Aquitaine pourront y souscrire.

(* Créé il y a quatre ans, la plateforme agréée Lendosphère héberge les collectes pour des projets en lien avec la transition énergétique. Elle a déjà permis à quelque 100.000 donateurs de verser 36 M€ pour financer plus de 120 projets.

pratique

- > Seuls les particuliers peuvent prêter de 50 € à 3.000 € à un taux d'intérêt de 6 %.
- > Si au bout de ces quarante-cinq jours, la collecte n'aboutit pas (ce qui n'est jamais arrivé, assure-t-on chez Lendosphère), la somme est rendue aux prêteurs.
- > Si la collecte aboutit mais que le projet est avorté, les prêteurs sont tout de même remboursés en vertu du calendrier contractuel.
- > Simulateur en ligne (montants des remboursements et des intérêts) sur www.lendosphere.com

La Nouvelle République – 21 janvier 2019

Chauves-souris et compensation environnementale

Publié le 21/01/2019 à 04:55 | Mis à jour le 21/01/2019 à 06:44

f t i in

ÉNERGIE - SAINT-VINCENT-LA-CHÂTRE

Parmi les capteurs fixés au mât, des micros à ultrasons étudieront la présence de chauve-souris. « Ce n'est pas une précaution particulière prise pour les chiroptères puisque l'ensemble des espèces animales et végétales présentes sur le territoire sont étudiées », explique Clément Mione en annonçant des observations des oiseaux à la jumelle, des pièges à poils ou photographiques pour les mammifères, ou même la recherche et l'analyse d'excréments pour certains animaux nocturnes...

« L'observation visuelle des chauves-souris est plus difficile. Elles sortent chasser en général dans la pénombre ou la nuit, dans certaines conditions climatiques et sont difficilement identifiables à l'œil, d'où la mise en place de micros à ultrasons. Chaque espèce à un cri identifiable ce qui nous permet d'étudier finement leur comportement sur le site. Une quinzaine de points seront installés, dont deux sur le mât de mesure à différentes hauteurs. »

« L'objet de cette étude environnementale, poursuit Clément Mione, est de connaître finement l'activité de l'ensemble des espèces (faune, flore) et d'adapter le parc éolien afin d'éviter les éventuels impacts et, si cela n'est pas possible, de les réduire au maximum. Ceux qui n'auront pas pu être évités feront l'objet de mesures de compensation. Si, par exemple, une haie doit être arrachée pour construire le parc, elle sera replantée sur un autre terrain. »

La Nouvelle République – 21 janvier 2019

70.000 € le mât de mesure

Publié le 21/01/2019 à 04:55 | Mis à jour le 21/01/2019 à 06:43

f t i in

ÉNERGIE - SAINT-VINCENT-LA-CHÂTRE

Chez Epuron-ERG, Clément Mione explique que « les 50.000 premiers euros collectés doivent permettre de démonter le mât actuellement en fonctionnement, remettre en état le site où il est posé, changer les pièces usées ou obsolètes, le transporter jusqu'à "Saint-Vincent-Fontvillie", terrasser le nouveau site, ériger le mât, le faire équiper et étalonner les instruments. Nous nous donnons l'opportunité de déplaçonnement de 20.000 € pour couvrir ensuite la maintenance du mât, la collecte et le traitement des données. »